

L'initiative innovante

La « Folie », espace d'innovation, propose d'allier travail et plaisir lors de quelques jours en vacances à Saint Jean de Monts ou encore de profiter plus souvent de sa résidence secondaire tout en bénéficiant d'un bureau à la mer pour répondre aux urgences de son activité professionnelle.

Gouvernance – Mutualisation – Qualité de vie - Développement économique - Promotion

Le besoin

Le développement des nouvelles technologies, l'importance de retrouver un équilibre vie privée/ vie professionnelle ainsi qu'une qualité de vie ont encouragé le développement du télétravail ces vingt dernières années.

Il fallait sensibiliser les acteurs économiques du territoire sur la nécessité d'innover pour faire face aux changements des modèles économiques traditionnels (en raison de l'essor du numérique), pour faire émerger de nouveaux projets (produits/services).

Les objectifs

- Faire émerger des idées innovantes, susciter leur expérimentation et/ou leur diffusion, les convertir en entreprises pérennes (créatrice d'emplois) par l'accompagnement d'un réseau d'experts de la création.
- Proposer des solutions d'hébergement offrant des infrastructures et des services adaptés aux porteurs de projets en incubation et aux professionnels en itinérance (et ce en complément de la pépinière d'entreprises La Ruche).
- Proposer des animations ouvertes à tous, propices à créer du lien et fédérer les acteurs publics et privés dans le cadre d'une gouvernance partagée (Communauté de Communes, SEML Saint Jean Activités et Association « La Folie »).

La description de l'initiative

La « Folie » est le fruit d'un travail collaboratif associant l'initiative publique et les acteurs économiques du territoire.

Sa vocation, à travers une gouvernance partagée, est de favoriser l'émergence d'activités économiques présentant des caractéristiques innovantes dans des domaines identifiés : sport/santé/bien-être, excellence environnementale, services aux résidents touristiques.

Qui : Le projet de la « Folie » est réalisé dans le cadre de la réflexion de la Plateforme Régionale d'Innovation (PRI) impulsée par la SEM St Jean Activités en association avec le Conseil Régional des Pays de la Loire, la Communauté de Communes Océan Marais-de-Monts et des acteurs privés.

Pour qui :

- Des particuliers en création de projet

- Des entreprises cherchant à tester un produit ou un service touristique
- Les télétravailleurs
- Les entreprises à la recherche d'un espace de travail ponctuel, de co-working

Quoi :

« La Folie » propose des espaces d'hébergement (pour les porteurs de projets incubés, les télé-travailleurs, les entreprises), des services mutualisés, un accompagnement personnalisé (mobilisant l'ensemble des acteurs privés et publics de la création d'entreprises) et des rencontres/animations.

- 25 places de travail en open space
- Un espace détente : TV, canapé, jardin et terrasse face à l'océan
- Services offerts : très haut débit avec fibre optique 100 mo (par câble ethernet ou wifi), accès à la terrasse ou au théâtre de verdure, casier à clef, impressions, scan, copies, cuisine, micro-onde, réfrigérateur, machine à café/thé/chocolat, 1 salle de réunion
- Services coworking : Réception courrier, Salle de réunion partagée, Salle de réunion privée, Parking gratuit, Domiciliation, Salle de réunion payante, espace sécurisé (alarme, casier fermé, accès par badge)
- A partir de 10€ la journée (toutes charges comprises : électricité, chauffage, ménage)

L'incubateur soutiendra des projets innovants liés au tourisme, concernant les domaines suivants : excellence environnementale, sport, santé, bien-être, services et clientèle résidentielle.

Un coaching personnalisé sera proposé pour la recherche de financement, l'étude de marché... L'incubateur proposera également des animations et favorisera une mise en réseau avec un système de parrainage.

Quand : Les travaux d'aménagement ont été réalisés au cours du premier trimestre 2016, et la « Folie » a ouvert ses portes au cours du second trimestre 2016. Les premiers incubés vont signer leur contrat d'accompagnement en septembre 2016.

Les moyens humains et financiers

Les moyens humains sont mutualisés (1.5 ETP) entre la Communauté de Communes et la SEML Saint Jean Activités.

L'initiative mobilise de manière bénévole des chefs d'entreprises de l'Association « la Folie » et le réseau de partenaires privés (juristes, experts comptables, agences de communication, ...) qu'elle a constitué.

Budget total, dont coûts pour la collectivité : 200.000 euros

L'évaluation de l'initiative innovante

Impact : création d'entreprises, d'emplois et création de richesses.

Potentiel de diffusion et de répliation : aux collectivités en zones urbaines côtières

Suivi, projet d'évolution : suivi dans le cadre de la gouvernance partagée.